

EXTRAIT
du registre aux délibérations du Conseil Communal
Séance du 23 septembre 2024

Présents dans la salle des séances :

M. Steichen, bourgmestre

MM. Schaaf, Nicolay, échevins

Mme/MM. Gutenkauf, Feypel, Steffen, Birchen, Angelsberg, Rasqui, Ries, Kox, Peiffer, Duarte, conseillers

M. Thomas, secrétaire communal, Schlessler, secrétaire adjointe

Absent : personne

Point de l'ordre du jour : 5.3

Le Conseil Communal,

Sachant que le remplacement du monte-charge devant l'Hôtel de Ville a été voté au budget 2023 pour un montant de 65.000,00 € TTC ;

Relevant que des travaux supplémentaires ont été exécutés pour l'installation du nouveau monte-charge ;

Vu le boni définitif au budget de l'exercice 2024 tel qu'il a été modifié par la suite pour renseigner actuellement un gain global de 69.144,86 € ;

Vu l'article 127 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 qui dispose que les crédits supplémentaires survenant durant l'exercice financier doivent être votés par le conseil communal, sous l'approbation du Ministre des Affaires intérieures ;

Vu l'article 148 du règlement grand-ducal du 8 avril 2018 portant exécution de la loi du 8 avril 2018 sur les marchés publics ;

décide à l'unanimité :

- d'approuver le présent décompte,
- d'approuver le crédit supplémentaire de **5.794,36 €** et de porter ainsi le crédit total à **70.794,34 €**,
- de réduire de **5.794,36 €** le boni définitif rectifié de **69.144,86 €** au budget 2024 pour le porter ainsi à **63.350,50 €** (voir tableau en annexe),
- de transmettre la présente pour approbation du crédit supplémentaire à la Direction des Finances communales au Ministère des Affaires intérieures.

Pour extrait conforme
Ettelbruck, le 24 septembre 2024

Le Bourgmestre,



Le Secrétaire,



DÉCOMPTE

des travaux **remplacement du monte-charge devant l'Hotel de Ville**

- Référence : **22012**

Total des devis approuvés :	EUR 65 000,00
Total de la dépense effective :	EUR 70.794,34

Vu et arrêté le présent décompte au montant total de soixante-dix mille, sept cents quatre-vingt-quatorze euros et trente-quatre cents

Ettelbruck, le 13 septembre 2024
Le collège des bourgmestre et échevins



Devis	Fournisseur N°	Objet	Adjudication / Commande			Adjudication / Commande		
			Date CE	Approbation	Référence	Montant	Cpte Admin	Cpte Gestion
ARTICLE 4/130/222100/22012 HOTEL DE VILLE- REMPLACEMENT DU MONTE CHARGE								
Hors Corps de Métier								
	153232 OTIS Luxembourg S.à r.l.	Otis- installation monte charge				64 542,40	58 088,16	58 088,16
							12 706,20	12 706,20
	0,00					64 542,40	70 794,34	70 794,34
ARTICLE 4/130/222100/22012						64 542,40	70 794,34	70 794,34
TOTAL GÉNÉRAL								
	0,00					64 542,40	70 794,34	70 794,34

RÉPARTITION des crédits autorisés et des dépenses définitives par exercice

Exercice	Article du budget	Crédits Budgétaires TTC	Dépenses du compte TTC
2023	4/130/222100/22012	65 000,00	58 088,16
2024	4/130/222100/22012	6 911,84	12 706,20
2025	4/130/222100/22012	0,00	0,00
TOTAL			70 794,34

DEVIS ET DEVIS SUPPLÉMENTAIRE

Type de Devis	Montant(s) TTC	Vote du conseil communal	Approbation ministérielle	Numéro de référence
Devis initial	65 000,00	13.12.2022		Budget 2023
TOTAL	65 000,00			